

RAPPORT RTS 28

Exercice 2023

I. CONTEXTE

AURIS GESTION n'exécute pas elle-même :

- les ordres résultant des décisions d'investissement qu'elle est amenée à prendre lorsqu'elle fournit le service de gestion sous mandat ;
- les ordres qui lui sont transmis par les clients auxquels elle offre le service de réception - transmission d'ordres.

Le RTS 28 complète la Directive MIF 2 par des normes techniques réglementaires.

Dans ce cadre, AURIS GESTION est tenue de publier, au 31 décembre de chaque année, et pour chacune des catégories d'instruments financiers sur lesquelles elle intervient :

- le classement des cinq premiers prestataires (en termes de volumes de négociation) auxquels elle a transmis des ordres dans le cadre de la fourniture des services d'investissement de gestion sous mandat et de réception - transmission d'ordres ;
- un résumé de l'analyse et des conclusions du suivi détaillé de la qualité d'exécution obtenue durant chaque exercice.

II. REPARTITION DES FLUX D'ORDRES PAR TYPE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Catégorie d'instruments	STOCK
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
INSTINET	68.93%	50.00%
CACEIS BANK LUX	19.04%	20.39%
ODDO	6.78%	3.91%
BNP PAR ARBITRAG FRA	1.51%	0.82%
RAYMOND JAMES	0.84%	0.73%

RAPPORT RTS 28

Exercice 2023

Catégorie d'instruments	BOND
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
BNP PARIBAS	13.79%	10.60%
JP MORGAN	12.85%	9.31%
GOLDMAN SACHS	12.60%	9.05%
ODDO	10.30%	11.29%
MORGAN STANLEY	10.05%	14.66%

Catégorie d'instruments	ETF
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
ODDO	40.52%	19.83%
VIRTU	30.46%	39.42%
AUREL	19.81%	11.88%
QUINTET LUX	2.31%	11.31%
CIC Market Solutions	1.64%	8.00%

RAPPORT RTS 28

Exercice 2023

Catégorie d'instruments	FUND
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
CACEIS BANK FRANCE	64.45%	53.02%
CM-CIC SECURITIES	13.21%	12.85%
SGPB LUX	6.22%	11.76%
QUINTET LUX	6.15%	15.94%
UBS FRANCE	3.94%	7.46%

Catégorie d'instruments	CONVERTIBLE BOND
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
GOLDMAN SACHS	16.62%	21.84%
BNP PARIBAS	15.42%	14.94%
BANK OF AMERICA	10.63%	9.20%
RBC Capital Markets	10.53%	3.45%
SOCIETE GENERALE	10.10%	10.34%

RAPPORT RTS 28

Exercice 2023

Catégorie d'instruments	FUTURE
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
CACEIS BANK France	45.50%	40.79%
CACIB	16.78%	15.21%
CACEIS BANK LUX	11.26%	16.67%
HPC	9.01%	7.16%
BFCM	6.97%	9.37%

Catégorie d'instruments	FXFORWARD
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
CACEIS BANK FRANCE	88.07%	8.37%
CACEIS BANK LUX	11.15%	90.99%
QUITNTE LUX	0.78%	0.64%

RAPPORT RTS 28

Exercice 2023

Catégorie d'instruments	OPTION
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
CACEIS BANK LUX	45.16%	17.75%
GOLDMAN SACHS	20.39%	2.60%
HPC	11.45%	12.12%
JP MORGAN	10.25%	0.43%
CACIB	5.01%	22.51%

Catégorie d'instruments	STRUCTURED PRODUCT
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
EQUITIM	59.76%	62.37%
KEPLER	7.77%	3.89%
LYNCEUS	5.48%	6.62%
SILEX	4.72%	4.40%
SESAME	2.75%	3.50%

III. ANALYSE DE LA QUALITE D'EXECUTION OBTENUE

1. Facteurs utilisés dans l'évaluation de la qualité de l'exécution (prix, coûts, rapidité...)

RAPPORT RTS 28

Exercice 2023

Dans le cadre de ses activités de gestion sous mandat et de réception-transmission d'ordres, AURIS GESTION prend des mesures suffisantes afin d'obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres qu'elle confie à ses intermédiaires de marché. A cet effet, AURIS GESTION s'appuie sur les critères énoncés dans sa Politique de meilleure Sélection et procède à une évaluation semestrielle des intermédiaires de marchés sélectionnés.

2. Facteurs pouvant conduire à la modification de la liste des intermédiaires de marché sélectionnés

Au sein d'AURIS GESTION, le Comité de Sélection et d'Evaluation des Brokers est notamment chargé :

- d'acter le référencement de nouveaux intermédiaires de marché ou, au contraire, leur déréférencement ;
- de procéder à l'évaluation semestrielle des intermédiaires de marché.

Selon le résultat de l'évaluation semestrielle précitée, le Comité de Sélection et d'Evaluation des Brokers peut, le cas échéant, décider (i) de réduire le volume d'ordres susceptible d'être confié à un intermédiaire donné ou encore (ii) de retirer, définitivement ou temporairement, un acteur de la liste des intermédiaires autorisés.

3. Explication sur les modalités d'exécution des ordres en fonction de la catégorie de clients

La Politique de meilleure Sélection d'AURIS GESTION s'applique uniformément à toutes les catégories de clients, que ces derniers soient catégorisés comme des clients « professionnels » ou « non-professionnels ».

4. Éventuels liens et sources de conflits d'intérêts avec les intermédiaires de marché

Il n'existe aucun lien capitalistique entre AURIS GESTION et les intermédiaires de marché sélectionnés. De plus, aucune situation de conflit d'intérêts n'a été détectée avec ces derniers.

RAPPORT RTS 28 Exercice 2023

5. Recours éventuel à des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution

Pour suivre le volume d'ordres traités par chaque intermédiaire de marché, AURIS GESTION s'appuie sur les données de ses outils.

6. Recours éventuel à des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé

N/A

RAPPORT RTS 28

Exercice 2022

I. CONTEXTE

AURIS GESTION n'exécute pas elle-même :

- les ordres résultant des décisions d'investissement qu'elle est amenée à prendre lorsqu'elle fournit le service de gestion sous mandat ;
- les ordres qui lui sont transmis par les clients auxquels elle offre le service de réception - transmission d'ordres.

Le RTS 28 complète la Directive MIF 2 par des normes techniques réglementaires.

Dans ce cadre, AURIS GESTION est tenue de publier, au 31 décembre de chaque année, et pour chacune des catégories d'instruments financiers sur lesquelles elle intervient :

- le classement des cinq premiers prestataires (en termes de volumes de négociation) auxquels elle a transmis des ordres dans le cadre de la fourniture des services d'investissement de gestion sous mandat et de réception - transmission d'ordres ;
- un résumé de l'analyse et des conclusions du suivi détaillé de la qualité d'exécution obtenue durant chaque exercice.

II. REPARTITION DES FLUX D'ORDRES PAR TYPE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Catégorie d'instruments	STOCK
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
INSTANET	91.35%	54.64%
CACEIS BANK LUX	5.86%	32.75%
RAYMOND JAMES	3.79%	0.94%
ODDO	3.63%	1.84%
EXANE	1.77%	0.43%

RAPPORT RTS 28

Exercice 2022

Catégorie d'instruments	ETF
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
AUREL	49.44%	32.93%
ODDO	19.65%	6.69%
LOUIS CAPITAL MARKET	13.65%	2.89%
QUINTET LUX	8.67%	32.07%
INDOSUEZ WEALTH LUX	2.16%	8.02%

Catégorie d'instruments	BOND
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
BNP PARIBAS	18.82%	12.38%
RBC Capital Markets	12.75%	9.65%
ODDO	11.06%	16.08%
JP MORGAN	9.78%	8.68%
GOLDMAN SACHS	7.77%	5.47%

RAPPORT RTS 28

Exercice 2022

Catégorie d'instruments	FUTURE
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
CACEIS BANK FRANCE	71.44%	51.44%
CACEIS BANK LUX	25.65%	41.81%
BFCM	2.9%	6.73%
LOUIS CAPITAL MARKET	0.01%	0.02%

Catégorie d'instruments	FXFORWARD
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
CACEIS BANK FRANCE	53.46%	4.98%
CACEIS BANK LUX	31.6%	88.12%
LOUIS CAPITAL MARKET	14.93%	6.9%

RAPPORT RTS 28

Exercice 2022

Catégorie d'instruments	OPTION
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
CACEIS BANK LUX	78.04%	50.00%
GOLDMAN SACHS	16.47%	6.25%
JP MORGAN	4.11%	1.04%
CACEIS BANK FRANCE	0.91%	40.63%
BFCM	0.47%	2.08%

Catégorie d'instruments	STRUCTURED PRODUCT
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
EQUITIM	53.73%	57.22%
I-KAPITAL	9.03%	3.81%
SILEX	8.35%	5.15%
LYNCEUS	4.85%	9.83%
KEPLER	2.79%	1.71%

RAPPORT RTS 28 Exercice 2022

III. ANALYSE DE LA QUALITE D'EXECUTION OBTENUE

1. Facteurs utilisés dans l'évaluation de la qualité de l'exécution (prix, coûts, rapidité...)

Dans le cadre de ses activités de gestion sous mandat et de réception-transmission d'ordres, AURIS GESTION prend des mesures suffisantes afin d'obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres qu'elle confie à ses intermédiaires de marché. A cet effet, AURIS GESTION s'appuie sur les critères énoncés dans sa Politique de meilleure Sélection et procède à une évaluation semestrielle des intermédiaires de marchés sélectionnés.

2. Facteurs pouvant conduire à la modification de la liste des intermédiaires de marché sélectionnés

Au sein d'AURIS GESTION, le Comité de Sélection et d'Evaluation des Brokers est notamment chargé :

- d'acter le référencement de nouveaux intermédiaires de marché ou, au contraire, leur déréférencement ;
- de procéder à l'évaluation semestrielle des intermédiaires de marché.

Selon le résultat de l'évaluation semestrielle précitée, le Comité de Sélection et d'Evaluation des Brokers peut, le cas échéant, décider (i) de réduire le volume d'ordres susceptible d'être confié à un intermédiaire donné ou encore (ii) de retirer, définitivement ou temporairement, un acteur de la liste des intermédiaires autorisés.

3. Explication sur les modalités d'exécution des ordres en fonction de la catégorie de clients

La Politique de meilleure Sélection d'AURIS GESTION s'applique uniformément à toutes les catégories de clients, que ces derniers soient catégorisés comme des clients « professionnels » ou « non-professionnels ».

4. Éventuels liens et sources de conflits d'intérêts avec les intermédiaires de marché

Il n'existe aucun lien capitalistique entre AURIS GESTION et les intermédiaires de marché sélectionnés. De plus, aucune situation de conflit d'intérêts n'a été détectée avec ces derniers.

RAPPORT RTS 28 Exercice 2022

5. Recours éventuel à des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution

Pour suivre le volume d'ordres traités par chaque intermédiaire de marché, AURIS GESTION s'appuie sur les données de ses outils.

6. Recours éventuel à des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé

N/A

RAPPORT RTS 28

Exercice 2021

I. CONTEXTE

AURIS GESTION n'exécute pas elle-même :

- les ordres résultant des décisions d'investissement qu'elle est amenée à prendre lorsqu'elle fournit le service de gestion sous mandat ;
- les ordres qui lui sont transmis par les clients auxquels elle offre le service de réception - transmission d'ordres.

Le RTS 28 complète la Directive MIF 2 par des normes techniques réglementaires.

Dans ce cadre, AURIS GESTION est tenue de publier, au 31 décembre de chaque année, et pour chacune des catégories d'instruments financiers sur lesquelles elle intervient :

- le classement des cinq premiers prestataires (en termes de volumes de négociation) auxquels elle a transmis des ordres dans le cadre de la fourniture des services d'investissement de gestion sous mandat et de réception - transmission d'ordres ;
- un résumé de l'analyse et des conclusions du suivi détaillé de la qualité d'exécution obtenue durant chaque exercice.

II. REPARTITION DES FLUX D'ORDRES PAR TYPE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Catégorie d'instruments	STOCK
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
INSTINET	71.44%	56.7%
CACEIS BANK LUX	14.73%	31.8%
RAYMOND JAMES	2.96%	1.55%
KEPLER	2.51%	0.82%
EXANE	2.26%	1.11%

RAPPORT RTS 28

Exercice 2021

Catégorie d'instruments	ETF
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
LOUIS CAPITAL MARKET	64.99%	60.24%
AUREL	10.35%	2.78%
QUINTET LUX	9.84%	22.66%
INSTINET	4.41%	0.17%
CM-CIC SECURITIES	2.53%	0.28%

Catégorie d'instruments	FUND
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
CACEIS BANK FRANCE	64.68%	37.56%
QUINTET LUX	8.00%	30.27%
CACEIS BANK LUX	4.77%	0.67%
CM-CIC SECURITIES	4.03%	3.48%
CA Indosuez LUX	3.00%	9.33%

RAPPORT RTS 28

Exercice 2021

Catégorie d'instruments	BOND
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
CACEIS BANK LUX	16.01%	15.98%
CREDIT SUISSE	10.08%	6.85%
JP MORGAN	9.44%	5.78%
ODDO	9.42%	9.28%
BNP PARIBAS	9.41%	5.02%

Catégorie d'instruments	FUTURE
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
CACEIS BANK LUX	58.81%	51.21%
CACEIS BANK FRANCE	17.37%	21.54%
HPC	13.37%	13.45%
LOUIS CAPITAL MARKET	4.30%	6.11%
BFCM	3.77%	3.08%

RAPPORT RTS 28

Exercice 2021

Catégorie d'instruments	FXFORWARD
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
CACEIS BANK LUX	59.38%	93.33%
CACEIS BANK FRANCE	22.85%	1.73%
LOUIS CAPITAL MARKET	17.25%	1.48%
BANQUE DE PATRIMOINE PRIVES	0.52%	3.46%

Catégorie d'instruments	OPTION
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
CACEIS BANK LUX	61.27%	57.53%
BNP PARIBAS	15.90%	5.48%
CREDIT SUISSE	7.01%	8.22%
JP MORGAN	6.77%	2.74%
HPC	6.03%	5.48%

RAPPORT RTS 28 Exercice 2021

Catégorie d'instruments	STRUCTURED PRODUCT
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
SILEX	19.97%	5.38%
EQUITIM	19.96%	32.69%
AUREL	14.13%	0.11%
I-KAPITAL	9.55%	10.75%
LYNCEUS	8.64%	12.58%

Catégorie d'instruments	CONVERTIBLE BOND
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
CACEIS BANK LUX	35.57%	36.92%
ODDO	18.92%	18.46%
RBC Capital Market	9.27%	9.23%
CARAX	8.54%	7.69%
JP MORGAN	7.57%	3.08%

III. ANALYSE DE LA QUALITE D'EXECUTION OBTENUE

RAPPORT RTS 28

Exercice 2021

1. Facteurs utilisés dans l'évaluation de la qualité de l'exécution (prix, coûts, rapidité...)

Dans le cadre de ses activités de gestion sous mandat et de réception-transmission d'ordres, AURIS GESTION prend des mesures suffisantes afin d'obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres qu'elle confie à ses intermédiaires de marché. A cet effet, AURIS GESTION s'appuie sur les critères énoncés dans sa Politique de meilleure Sélection et procède à une évaluation semestrielle des intermédiaires de marchés sélectionnés.

2. Facteurs pouvant conduire à la modification de la liste des intermédiaires de marché sélectionnés

Au sein d'AURIS GESTION, le Comité de Sélection et d'Evaluation des Brokers est notamment chargé :

- d'acter le référencement de nouveaux intermédiaires de marché ou, au contraire, leur déréférencement ;
- de procéder à l'évaluation semestrielle des intermédiaires de marché.

Selon le résultat de l'évaluation semestrielle précitée, le Comité de Sélection et d'Evaluation des Brokers peut, le cas échéant, décider (i) de réduire le volume d'ordres susceptible d'être confié à un intermédiaire donné ou encore (ii) de retirer, définitivement ou temporairement, un acteur de la liste des intermédiaires autorisés.

3. Explication sur les modalités d'exécution des ordres en fonction de la catégorie de clients

La Politique de meilleure Sélection d'AURIS GESTION s'applique uniformément à toutes les catégories de clients, que ces derniers soient catégorisés comme des clients « professionnels » ou « non-professionnels ».

4. Éventuels liens et sources de conflits d'intérêts avec les intermédiaires de marché

Il n'existe aucun lien capitalistique entre AURIS GESTION et les intermédiaires de marché sélectionnés. De plus, aucune situation de conflit d'intérêts n'a été détectée avec ces derniers.

RAPPORT RTS 28 Exercice 2021

5. Recours éventuel à des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution

Pour suivre le volume d'ordres traités par chaque intermédiaire de marché, AURIS GESTION s'appuie sur les données de ses outils.

6. Recours éventuel à des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé

N/A